



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et de l'immigration  
Bureau de l'Accueil et du Séjour des Etrangers

**ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SEJOUR**  
**Organisme d'accueil Communautaire et**  
**d'Activité Solidaire**  
**Renouvellement**

**Liste des pièces à fournir, en original et en photocopie**

*(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète assermenté auprès des cours d'appel).*

**Carte de séjour en cours de validité**

**Justificatif d'état civil et de nationalité :**

\* Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc...)

\* Copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes

**Extrait d'acte de mariage + carte de séjour ou carte d'identité du conjoint**  
**Extrait(s) d'acte de naissance des enfants**

**Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**

\* Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location datant de moins de 6 mois ou quittance de loyer si locataire (quittance manuscrite non acceptée) ou taxe d'habitation

\* si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois

\* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de la CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5 : 2005)  
(pas de copie)

Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie  
(à remplir en préfecture)

**Documents** justifiant de 3 années d'activité ininterrompue au sein d'un ou plusieurs organismes agréés pour l'accueil, l'hébergement ou le logement des personnes en difficultés : certificats de présence, relevés de cotisations ;

**Pièces justifiant sur l'année écoulée du caractère réel et sérieux de l'activité et des perspectives d'intégration**  
(diplômes, attestations de formation, certificats de présence, attestations de bénévoles...)

.../...

**Rapport actualisé sur l'année écoulée** établi par le responsable de l'organisme d'accueil (à la date de la demande)

mentionnant l'agrément et précisant :

- la nature des missions effectuées
- leur volume horaire
- la durée d'activité
- le caractère réel et sérieux de l'activité
- les perspectives d'intégration de l'intéressé au regard notamment du niveau de langue
- les compétences acquises
- le projet professionnel du demandeur
- les éléments relatifs à la vie privée et familiale du demandeur